



## Suivi de la biodiversité domestique

Août 2025

La biodiversité domestique désigne les animaux d'élevage et les plantes cultivées, résultat de la domestication et de la sélection humaine. L'indicateur de suivi de la biodiversité domestique de l'Observatoire, traite les données de l'association de l'Union pour les ressources génétiques du Centre-Val de Loire, pour alerter sur les risques de disparition de cette biodiversité.

### DÉFINITION

La biodiversité domestique désigne les **animaux d'élevage** (bétail et basse-cour) et les **plantes cultivées** (fruits, légumes, cépages), qui ont été sélectionnés principalement au cours du 19<sup>ème</sup> siècle. Cela a abouti à un panel de races animales et de variétés végétales **adaptées à un terroir** ; chaque région possède ainsi des races ou des variétés végétales qui lui sont propres. **En France, il est estimé l'existence de 199 races locales de mammifères et de volailles, dont près de 167 menacées d'abandon.** Ces plantes et animaux font partie du patrimoine agricole et culturel, et entretiennent une diversité génétique au sein de l'agriculture.

### LES ENJEUX

Les races animales et variétés végétales anciennes et locales font preuve de **résilience** et d'**adaptation**, ce qui est un atout face aux maladies et aux changements climatiques. Ce sont des espèces anciennes, généralement

**rustiques, adaptées au terroir et résistantes aux maladies.** Elles apportent un **intérêt économique** pour les agricultrices et agriculteurs et pour d'autres secteurs d'activité comme le tourisme ou la restauration.

### EN CHIFFRES

En France métropolitaine en 2022 :

Près de **84%** des races locales d'élevage sont menacées d'abandon.

*D'après une étude de l'INRAE sur les races locales, janvier 2023*

En Centre-Val de Loire en 2024 :

**20%** des races animales locales et anciennes sont à haut niveau de menace. Parmi elles, les races de basse-cour sont les plus en danger de disparition.

**61%** des variétés végétales anciennes et locales sont à haut niveau de menace. Les fruits et les légumes sont globalement équivalents dans leurs proportions : **65%** des variétés de fruits sont menacées de disparition pour **60%** des variétés de légumes.

Melon Sucrin de Tours

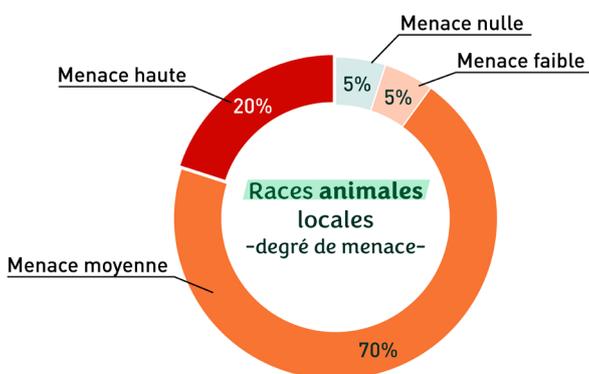


Âne Grand noir du Berry, en situation critique de sauvegarde de l'espèce



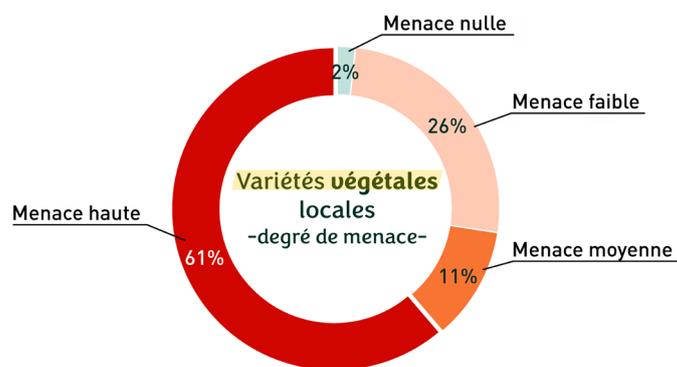
## EN RÉGION

En région, l'Union pour les ressources génétiques du Centre-Val de Loire (URGC) mène depuis 2001 de nombreuses actions pour **inventorier** les ressources, les **sauvegarder**, et lorsque c'est possible de **valoriser** et **relancer** des filières. Elle a donc un impact positif sur l'évolution du nombre de races / variétés patrimoniales en région. Ainsi entre 2006 et 2023, du fait des travaux menés par l'URGC, **on peut dénombrer une augmentation de 169 ha de surfaces cultivées de cépages anciens, 126,5 ha pour les variétés fruitières, et près de 30 ha supplémentaires pour les légumes anciens.**



20

races animales anciennes et locales



441

variétés végétales anciennes et locales

Observatoire de la biodiversité, 2024 - d'après données URGC

Parmi les **races ou populations animales anciennes et locales de la région** sont recensées à ce jour :



1 abeille

L'abeille noire de Sologne



2 équidés

L'âne Grand noir du Berry et le cheval Percheron



6 ruminants

la chèvre Cou-clair du Berry, les moutons Charmois, Solognots, Berrichons de l'Indre, Berrichons du Cher, et la vache Percheronne



11 races de basse-cour

Les poules Gâtinaises, du Berry, Gélines de Touraine, Contres, Faverolles, Houdans, Coucou de France, l'oie de Touraine, le dindon de Sologne, la pintade Perle noire, et le lapin Gris de Touraine

Parmi les **variétés végétales anciennes et locales de la région** sont recensées à ce jour :



347 fruits



72 légumes



22 cépages

## LES PERSPECTIVES

Certaines races menacées, comme la brebis Solognote ou la poule du Berry, ont vu leurs effectifs de reproducteurs (mâles et femelles) augmenter de façon très importante, et des **micro-filières** s'organiser sur le territoire. Des variétés anciennes que l'on pensait définitivement perdues ont été **remises en culture** — tels que le cépage Génouillet ou encore le Céleri

violet de Tours. Mais ces progrès doivent être accompagnés sur le **long terme** pour assurer la durabilité de ces ressources et leur apport potentiel écosystémique au territoire. Sans la poursuite des actions de l'URGC et de l'ensemble des acteurs de terrain, **les ressources concernées peuvent rapidement être perdues**, et ce de manière irréversible.